

PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 17 JUIN 2019

Enregistrement des membres

Membres annuels avec droit de vote (48)

Rosaire Ranno, Marie-Hélène Ouimet-Terrian, Maude Dubois, Cynthia Saint-Cyr, Judy Blumenthal, Caroline Leblanc, Franca Zampini, Joe Primiani, Pasquale Frenza, Josée, Deslongchamps, Josée Turcotte, Carole Averill, Stéphanie Guilloux, Solange Abou-Arrage, Henri Laporte, Luigi Massimo, Nora-Laure Lefebvre-Campbell, Stéphane Dubois, Joanne Quévillon, Céline Rouleau, Nathalie Farley, Josée Massé, Joanna Kastanis, Lise Bougie, Sylvie Salem, Micheline Alexandre, Marcela Martinez Lopez, Rocco DiGirolamo, Caroline Lachance, Mélanie Pitoscia, Vanessa Peloffy, Jen Perry, Steve Halimourdas, Nadia Berti, Marie-Josée Côté, Sandra Ercoli, Johanne Rossi, Micheline Vallée, Pierre Vallée, Alain Martel, Pascale Jodoin, Lorenza de Teresa M, Chanel Bertone, Yousra Berraies, Chantal Paris, Julie Blouin, Suzy Younanian et Marc Martel.

Observateurs (9)

Lyne Bourbonnais, René Péloffy, Josée Beaudet, Jean-Pierre Thivièrge, Marie-Ève Gingras, Kaila Bertone, John Cadet, Jean-Louis Gingras et Carole Frenette.

1. Ouverture de l'assemblée

Début 19h30.

Monsieur Marc Martel déclare l'assemblée ouverte, présente les membres du Conseil d'administration, la présidente d'assemblée, Madame Hélène Gagnon et la secrétaire d'assemblée, Madame Linda Ouimet.

2. Adoption de l'ordre du jour

Lecture faite par Marie-Josée Côté et adoption à l'unanimité de l'ordre du jour.

Proposé par : Pierre Vallée

Secondé par : Nathalie Farley

3. Acceptation du procès-verbal de la dernière Assemblée Annuelle

Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 27 juin 2018 et adopté à l'unanimité.

Proposé par : Stéphane Dubois

Secondé par Lise Bougie

4. Dépôt des états financiers

Monsieur Alain Martel dépose les états financiers préalablement approuvé par le Conseil d'Administration.

Question Madame Judith Blumenthal :

Elle demande une explication des comptes à recevoir

Réponse :

Les mauvaises créances existent depuis quelques années et viennent de patineuses de synchro qui n'ont pas acquitté leurs comptes, nous avons contacté des agences de collection et certains comptes sont encore impayés donc nous avons effacé des mauvaises créances et pour la TPS et TVQ, nous réclamons 50% du montant des taxes payées.

Question Madame Judy Blumenthal :

Pourquoi dans les frais de 50,00\$ pour le Gala des Lauréats pour l'équipe de compétition lors de l'inscription et que cet événement est gratuit.

Réponse :

Pour l'année 2018-2019, le Gala des Lauréats a pris une nouvelle formule qui était sans frais pour les participants, donc pour la prochaine année revoir le budget pour l'équipe de compétition.

Les états financiers sont déposés.

5. Présentation des différents rapports

Les rapports ne seront pas lus sauf celui du Gala des Lauréats à la demande de Caroline Leblanc, Marie-Josée en fera la lecture. :

- Assistants de Programme
- Bourse et Lauréats
- Boutique des costumes
- Écoles Avancées
- Épreuves de Patinage
- Équipe de Compétiteurs
- Finance et autofinancement
- Gala des Lauréats
- Garage – Équipement – Événements

- Glaces
- Invitation Laval
- Programme Patinage Plus
- Revue sur Glace par Sandra Ercoli
- Salon des métiers d'art de Laval
- Sécurité
- Sports Études
- Statistique
- Synchro

Une demande est faite, que l'an prochain les rapports soient paginés.

Proposé par : Marie-Josée Côté

Secondé par : Sandra Ercoli

Adopté à l'unanimité

6. Ratification des ajouts ou des modifications aux règlements

Il n'y a aucune modification aux règlements donc, aucune ratification.

7. Nomination du vérificateur externe

La nomination sera déterminée par le nouveau Conseil d'Administration dans la prochaine année.

Proposée par : Alain Martel

Secondée par : Joanna Kastanis

Approuvé à l'unanimité.

8. Lecture et dépôt de toute proposition relative aux fonds en fidéicomis

Pourquoi un fonds en fidéicomis?

Auparavant, le Club n'avait pas d'argent et le rendement était plus fructueux. On pourrait transférer ces fonds dans des fonds communs (fond de dépannage).

Les fonds en fidéicomis sont plus compliquées à gérer et il y a aussi des coûts d'administration de facturés au Club.

Des dépôts à terme seraient plus facile à gérer.

9. Questions préalablement soumises par écrit par les membres en règle

Aucune question ne nous a été transmise.

10. Remarque des membres de l'Assemblée

Madame Félicia Saint-Cyr s'informe concernant les agressions et harcèlements sexuels, quel est le plan du CPA Laval. Madame Hélène Gagnon, lui indique que les plaintes sont directement envoyées à Patinage Canada, qui ont un comité d'éthique avec des avocats et bénévoles qui siègent sur ce comité et le Club prend des décisions selon les cas reçus.

Aussi, elle mentionne que pour les cours de printemps pour le groupe de Patinage Plus, tous les parents sont dans les chambres pour attacher les patins de leurs enfants alors que pour la saison Automne-hiver, des bénévoles le font, pourquoi.

Marie-Josée Côté, lui explique que le Club manque de bénévoles car les parents ne veulent pas s'impliquer en bénévolat.

Monsieur Henri Laporte explique le mécontentement de certains parents et que les choses doivent changer, trouver des solutions différentes pour la communication entre les membres du Club.

Madame Hélène Gagnon lui indique que lors de la prochaine réunion du nouveau Conseil d'Administration, des solutions seront apportées et tout au long de la saison, il y aura de gros efforts afin que cela fonctionne beaucoup mieux.

Madame Lorenza de Teresa dit que certains parents et/ou bénévoles manquent de respect entre eux, Madame Hélène Gagnon indique cela sera aussi discuté lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Madame Nora-Laure Lefebvre-Campbell demande pourquoi on ne fait pas un sondage concernant la communication au Club, comme faire le partage des objectifs par courriel, cette suggestion sera prise en considération.

Madame Johanna Kastanis nous indique que les parents des groupes Patinage Plus et Patinage Plus Avancé, manquent d'information et sont dépourvus lors de l'avancement de leurs enfants, cela devrait être consolidé dans l'année 2019-2020 afin de promouvoir notre sport.

Madame Hélène Gagnon nous propose un défi, chaque personne présente s'implique dans le sport de leurs enfants.

Madame Carole Averill dit qu'auparavant, il n'y avait aucun problème car les parents s'impliquaient plus, beaucoup de bénévoles dans les écoles de Patinage Plus.

Madame Judy Blumenthal demande si le trésorier du Conseil d'administration peut être une personne ne faisant pas partie du CA, Madame Hélène Gagnon lui répond par l'affirmative.

11. Élection des Administrateurs

Madame Hélène Gagnon rappelle les règles de Régie interne du CPA Laval en ce qui a trait à la procédure d'élection et fait un descriptif du déroulement des élections.

Madame L

Linda Ouimet est nommé secrétaire d'élection

Deux scrutateurs sont proposés pour la tenue de l'élection :

Madame Carole Frenette et Monsieur René Péloffy sont nommés à titre de scrutateurs.

Madame Hélène Gagnon est Présidente d'élection.

Proposée par : Rosaire Ranno

Secondée par : Sylvie Salem

Il y a eu deux (2) bulletins de mise en candidature reçus par Madame Hélène Gagnon, dans les délais prescrits, en date du 2 juin 2019 pour le poste de Président. Les candidats au poste de Président sont les suivants :

- Solange Abou-Arrage
- Sandra Ercoli.

Les deux (2) candidats maintiennent leurs candidatures, et font une brève présentation à l'assemblée. Il y aura élection.

48 bulletins de vote ont été distribués, 48 bulletins de vote ont été récoltés et aucun bulletin rejeté.

Suite au dépouillement des votes, la personne suivante est élue au poste de Président pour un mandat de deux (2) ans :

- Sandra Ercoli

Il y a eu trois (3) bulletins de mise en candidature reçus par Madame Hélène Gagnon, dans les délais prescrits, en date du 5 juin 2019 pour les postes d'administrateurs ; deux (2) postes sont disponibles. Les candidats aux postes d'administrateurs sont les suivants :

- Madame Solange Abou-Arrage
- Madame Judy Blumenthal
- Madame Nathalie Farley

Les trois (3) candidats maintiennent leurs candidatures, et font une brève présentation à l'Assemblée. Il y aura élection.

48 bulletins de vote ont été distribués, 48 bulletins de vote ont été récoltés et aucun bulletin rejeté.

Suite au dépouillement des votes, les personnes suivantes furent élues aux postes d'administrateur pour un mandat de deux ans :

- Madame Judy Blumenthal
- Monsieur Nathalie Farley

Madame Solange Abou-Arrage n'est pas élue.

Le nouveau conseil d'administration se compose donc ainsi :

Présidente : Madame Sandra Ercoli

Administrateurs : Madame Nadia Berti, Madame Judy Blumenthal, Madame Nathalie Farley, Monsieur Steve Halimourdas, Madame Josée Massé et Madame Johanne Rossi.

Le représentant des entraîneurs, élu parmi ses pairs selon les règlements de Patinage Canada, est Madame Chanel Bertone.

Les postes seront distribués lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

12. Affaires nouvelles

Madame Hélène Gagnon demande la permission de détruire les bulletins de vote, proposée par Madame Sylvie Salem et secondé par Madame Johanne Rossi.

13. Levée de l'Assemblée

La levée de l'assemblée se fait à 21h27 et proposée par Madame Céline Rouleau et secondée par Madame Caroline Leblanc.

Linda Ouimet
Secrétaire d'assemblée

Sandra Ercoli
Présidente CPA Laval